

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022

Hypnose, Intuition et Méta-Perceptions



Un congrès exceptionnel

Perception, instinct, empathie.
Communication non-consciente, Télépathie.
La relation à l'autre.

-Campus les Cordeliers

15-21 Rue de l'École de Médecine – Paris 6^e

-et en distanciel Zoom

Programme : 9h- 17h30

L'intuition – Histoire des méta-perceptions - Le somnambulisme et ses capacités – Exercices - La transe hypnotique – La médiumnité, avec la présence d'un médium - Développer notre sensorialité - Discussion ouverte sur ces phénomènes par un abord scientifique.

-Monique DAVID-MÉNARD '[Intuition et délire. Retour sur l'affaire Kant/Swedenborg, 1766.](#)' 'Rêves d'un voyeur d'esprit éclairés par les rêves de la métaphysique'. Philosophe et psychanalyste.

-Pr Serge PERROT '[L'intuition : humanité du soignant](#)'

Médecin de la Douleur, Hôpital Cochin Professeur de Thérapeutique, Paris V.

-Thibaud TROCHU '[William James. Une psychologie des états seconds.](#)'

Maître de conférences en philosophie. Université de Lille.

-Nous sommes tous des médiums : '[Votre médiumnité - Votre télépathie](#) »

-Dr Jean-Marc BENHAIEM '[Hypnose et méta-perceptions](#)' – Exercices

Directeur du D.U. Hypnose médicale à Paris VI.

Bulletin d'Inscription
(à remplir en lettres capitales)

À retourner à : **A.F.E.H.M.**
19, Av. Franklin Roosevelt • 75008 Paris

Tél. : 01 42 56 65 65

Ou par mail : secretariat.hypnose@orange.fr

Je m'inscris à ce Congrès du 01/10/2022

TARIFS

Inscription individuelle	<u>Avant le 1^{er} Juillet 2022</u>	120€
	Après le 1 ^{er} Juin 2022	150€
Étudiants		80 €
Prise en charge Formation continue		250 €

Prise en charge DPC intégrale et sans avance de frais pour les
médecins et chirurgiens-dentistes libéraux et salariés de centres de santé
conventionnés*

Nom Prénom

Profession

Adresse

Code postal Ville.....

Tél.....

E.mail@.....

◆ **DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE HORS DPC**

Établissement.....

Adresse de Facturation.....

Code postal..... Ville

Tél.....

E.mail.....@.....

*◆ **DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE DPC**

Pour les médecins et chirurgiens-dentistes libéraux et salariés de centres de santé conventionnés : Prise en charge intégrale (sans avance de frais) et indemnisation DPC.

Sous réserve de votre solde DPC 2022 suffisant et pour les spécialités éligibles au DPC.

Pour plus de détails, contactez Vanessa au 01 88 33 95 28 ou vrnesf@gmail.com

Pour que votre inscription soit valide, vous devez également faire part de votre inscription au secrétariat AFEHM secretariat.hypnose@orange.fr

◆ **INFORMATION GENERALES**

N° d'agrément : 11 75 28 376 75 Région Ile de France

Organisme de Formation certifié QUALIOPi – N°5-0616

Demande de convention : oui non

Uniquement si prise en charge par l'établissement

◆ **MODE DE REGLEMENT :**

Le règlement peut s'effectuer

- Par chèque bancaire à l'ordre de AFEHM
- Par virement bancaire :

RIB : 30004 00804 00010338223 36

IBAN : FR76 3000 4008 0400 0103 3822 336

BIC : BNPAFRPPCE

Préciser le nom de l'émetteur afin d'identifier le règlement :